



Version 1.0 du 10/09/09
Version 1.1 du 30/11/09
Version 1.2 du 06/12/09
Version 1.3 du 08/02/10

Championnats de France des Clubs Hommes

ART. 1 – Organisation

- A - Le Championnat est ouvert à tous les licenciés masculins F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de cinq.
- B - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.
- ♦ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
 - ♦ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement).
 - ♦ La division Nationale 3 est composée de six poules de douze équipes (réparties géographiquement).
 - ♦ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives.
 - ♦ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de **six, huit ou dix équipes, au choix des Comités Sportifs Régionaux.**

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le C.N. Bowling, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les Comités Sportifs Régionaux (CSR).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le C.N. Bowling et les CSR en fonction des classements de la saison précédente.

- C - **Le Championnat de France des Clubs des divisions nationales se déroule sur trois journées. Le Championnat de France des Clubs des divisions régionales peut se dérouler sur trois ou quatre journées, au choix des Comités Sportifs Régionaux.**

	Nationales	Régionales
♦ 1 ^{ère} journée	: 27 et 28 mars 2010	20 et 21 mars 2010
♦ 2 ^{ème} journée	: 08 et 09 mai 2010	15 et 16 mai 2010
♦ 3 ^{ème} journée	: 05 et 06 juin 2010	12 et 13 juin 2010
♦ 4 ^{ème} journée optionnelle		18 et 19 septembre 2010

ART. 2 – Les équipes

- A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente. Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux

équipes dans la Nationale 3. Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.

- B -** Chaque équipe **ne peut utiliser plus de dix joueurs** sur l'ensemble de la saison. Ces 10 joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 10 joueurs, les licenciés d'une « Ecole de Bowling » de la région sportive rattachés à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).
- C -** Dans chaque équipe **un seul joueur de nationalité étrangère est autorisé** sur les pistes.
- D -** Dans chaque équipe, **un nombre maximum de deux joueurs, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé** sur les pistes. Cette mesure ne concerne que les divisions Nationales.
- E -** Les remplacements sont libres. **Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir ensuite dans une autre équipe du club de division supérieure lors d'une journée suivante.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

- A -** Ce championnat se déroule en système «Round Robin » par points sur 3 journées :
 - ♦ Par match gagné : 3 points
 - ♦ Par match nul : 2 points
 - ♦ Par match perdu : 1 point
 - ♦ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : aucun joueur présent)
- B -** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
 - a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

- A -** En division nationale toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat.
- B -** Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et de la manière suivante :

Pour la Nationale 1	• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1. • Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2 et les deux meilleurs deuxièmes. • Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait). • Les deux meilleures deuxièmes (promues), seront départagées : a) Par le nombre de points total sur la saison b) Par la différence entre le nombre total de quilles de l'équipe et le nombre total de quilles obtenues par tous ses adversaires directs sur l'ensemble de la saison.
Pour les divisions Régionales	• La première équipe de chaque Régionale 1 accède à la Nationale 3. • Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3, se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

C - Dans le cas où un club qualifié pour la montée dans une division nationale en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée.

D - Dans le cas où une équipe qualifiée pour une division nationale (montée, descente ou maintien) ne se réinscrit pas, la priorité pour le remplacement sera donnée à la meilleure équipe de la division concernée, en position de relégation.

ART. 5 – Lieux des compétitions

Le C.N. Bowling détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les Comités Sportifs Régionaux déterminent ensuite les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 – Inscriptions

A - Pour les divisions régionales, les inscriptions doivent parvenir au Comité Sportif Régional par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 80 Euros par équipe (voir CSR pour la date limite d'inscription). **Le CSR peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 € par club).** Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que

celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler lors de chaque journée au Comité Sportif Régional.

- B -** Pour les divisions nationales, les inscriptions doivent parvenir au C.N. Bowling par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 150 Euros par équipe et d'un chèque de caution de 600 Euros. Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné au respect de la disposition suivante :
- participation pendant chaque journée à au moins 6 matchs avec au moins 3 joueurs par match pour les divisions nationales
- Le montant des parties est pris en charge par le C.N. Bowling.
- C -** Pour les divisions Nationales 1 et 2 la date limite d'envoi est le **25 septembre 2009**
Pour la division Nationale 3 la date limite d'envoi est le **18 décembre 2009**

ART. 7 – Réclamation

- A -** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au C.N. Bowling dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.
- B -** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du C.N. Bowling.
- C -** La structure d'appel est le C.N. Bowling, statuant hors la présence des membres de la Commission.

Calendrier des divisions Nationales

HORAIRES Samedi 10H00 à 18H00 pour N1 et N2 et 13H à 21H pour N3 Dimanche 8H30 à 16H30 pour toutes les nationales			
Divisions	1^{ère} journée	2^{ème} journée	3^{ème} journée
Nationale 1	Nantes St Sébastien	Thiais	Villeneuve d'Ascq
Nationale 2A	Thiais	Montpellier	Annecy
Nationale 2B	Nantes St Sébastien	Châlons-en-Champagne	Saran
Nationale 3A	Montpellier	Echirolles	Caissargues
Nationale 3B	Mérignac	Limoges	La Rochelle
Nationale 3C	La Matène	Quimper	Nantes St Sébastien
Nationale 3D	Buxerolles	Rambouillet	Moulins
Nationale 3E	Rambouillet	Lille Métro	Reims Tinquieux
Nationale 3F	Dijon Eurobowling	Strasbourg	Châlons-en-Champagne

Composition des divisions Nationales

NATIONALE 1

BCE JOINVILLE
 BCO COURBEVOIE
 B.L.A.C. NANTES
 EAGLES WITTELSHEIM
 JACKPOT
 PROMOSTARS DUARIG
 STRIKE CLUB AVERMES MOULINS
 SHARKS
 STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
 SYNERGIE
 TOURS BOWLING CLUB-ECOLE
 USC DCL

NATIONALE 2A

A.D.E.B. DRAGUIGNAN
 ANNECY BOWLING CLUB
 BAC BOWLING ATHLETIQUE CLUS
 BOWLING CLUB AMF NICE
 BOWLING CLUB RODEZ ONET
 BOWLING CLUB VINCENNOIS
 BCO COURBEVOIE
 B C S ANNECY
 LMBA LES MUREAUX
 RED FISHES
 SEVRIER BOWLING CLUB
 X BOWLING SYMPAS CINETIC PLC

NATIONALE 2B

BOWLING CLUB CHALONNAIS
 BC FLANDRES
 CHAMPAGNE B.A. REIMS
 FUN BOWLERS
 ROCKETS NANTES
 SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE
 SLUC NANCY
 STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
 SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
 BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR
 TWISTER BARJOUVILLE
 LES VIKINGS HONFLEUR

NATIONALE 3A

ASBG GRIMAUD
AS VAROISE BOWLING PROMOTION
BOWLING CLUB CAISSARGUES
BOWLING CLUB DE ROANNE
BC OCCITAN MONTPELLIER
CANIBALS PERPIGNAN BOWLING CLUB
LIBERTE BOWLING CLUB
NEMAUSUS BC NIMES
OLYMPIC BOWLING CLUB DE MILLAU
QUIHO SIX FOURS
R.C.T. BOWLING LA VALETTE
TOP GONES LYON

NATIONALE 3C

BAD BOYS SAINT-LO
BOWLING CLUB 35 RENNES
BOWLING CLUB CHERBOURG
BOWLING CLUB DES OLNES
BC ST GRATIEN
BCO COURBEVOIE 1
B.L.A.C. NANTES
O B A C RENNES
ODET B.C. QUIMPER
PAC MAN NANTES
PRESQU'ILE BOWLING CLUB
BOWLING CLUB LES VIKINGS 1

NATIONALE 3E

ABC AMIENOIS
ASLA PEUGEOT CITROEN
BAC BOWLING ATHLETIQUE CLUB
BC FONTENAY CHAMPIGNY
BOWLING CLUB LOUVIERS
CRAZY BOWLERS BC CHELLES
LITTORAL BC GRAVELINES
LILLE UNIVERSITE CLUB 1
LILLE UNIVERSITE CLUB 2
BOWLING CLUB RN 42
SQUALES BC CREIL-ST MAXIMIN
BOWLING CLUB LES VIKINGS 2

NATIONALE 3B

ANGOULEME BOWLING CLUB
AS LEGRAND LIMOGES
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES 1
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES 2
ASPTT TOULOUSE
BOWLING ADOUR BAYONNE
BOWLING CLUB 31 TOULOUSE
BOWLING CLUB DU BASSIN ARCACHON
MERIGNAC BOWLING ASSOCIATION
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
LE SAINT LAURENT BC BERGERAC
T.O.A.C. TOULOUSE

NATIONALE 3D

ABYSSEA BOWLING CLUB CIVAUX
BOWLING CLUB MONTLUCONNAIS
B C POITEVIN POITIERS
BC RAMBOUILLET
BCO COURBEVOIE 2
FORCE CINETIQUE / AS PTT
LES GUNNER'S BOURGES
POBC PARIS
STRIKE CLUB AVERMES MOULINS
WINNER'S ORLEANS 1
WINNER'S ORLEANS 2
X BOWLINGS SYMPAS CINETIC PLC

NATIONALE 3F

ATSCAB BESANCON 1
ATSCAB BESANCON 2
BOWLING CLUB CHALONNAIS
BOWLING CLUB DIJONNAIS
MILLENIUM B.A. REIMS
CHAMPAGNE B.A. REIMS
LES DRAGONS DE COLMAR
ASSOCIATION LES DUCS DIJON
I.B.C.O. STRASBOUG
LES LIONCEAUX DIJON
SLUC NANCY
SPORTS LOISIRS METZ